

6 milliards pour les PME

99 % des entreprises européennes sont des PME, c'est pourquoi le 7^e programme-cadre européen leur alloue des fonds.

Luxinnovation a organisé, hier, une conférence destinée à expliquer aux PME comment elles pourront profiter des fonds qui leur sont alloués par le 7^e programme-cadre de recherche et développement de l'UE.

Le 7^e programme-cadre européen de recherche et développement, qui couvre la période 2007-2013, a décidé d'attacher une attention particulière aux PME qui représentent pas moins de 99 % des entreprises européennes. Sur un budget total de 50 milliards d'euros, 6 milliards d'euros seront alloués aux PME.

L'Europe, qui a lancé le slogan «Penser d'abord petit», a décidé de mettre en valeur le potentiel des petites firmes.

Près de 120 entreprises sont ainsi venues, hier, à la Chambre de commerce de Luxembourg pour comprendre les mécanismes qui leur permettront éventuellement de profiter des fonds européens.

«Le Luxembourg doit prendre part au 7^e programme-cadre et plus largement à la stratégie de Lisbonne. Le pays doit faire des efforts en matière d'innovation. Nos PME ne sont pas assez impliquées dans un processus d'innovation», a expliqué, en guise d'introduction, Léon Diederich, chargé de mission au ministère de la Recherche.

Un programme ouvert

Le but de ce programme européen est d'en finir avec une des faiblesses du Vieux Continent : en Europe, les pays réussissent généralement bien à mener des projets de recherche mais parviennent rarement à transformer la recherche en un produit commercialisable. L'Union souhaite que la recherche serve de moteur à l'économie européenne.

Au lieu d'externaliser la recherche, l'Europe propose aux PME de s'allier pour faire de la recherche. Deux formules s'offrent à elles : constituer des groupes de 3 PME européennes et un pôle de recherche ou alors s'insérer au sein d'une association de PME et de plusieurs pôles de recherche.

«Nous ne voulons pas que se créent de grands consortiums qui deviendraient ingérables. Nous préférons de petits regroupements dans lesquels les PME dirigent la recherche», a expliqué Amaury Neve de Mevergnies de la direction générale de la recherche de la Commission européenne venu au Luxembourg détailler les opportunités du programme.

Aucun domaine de recherche n'est imposé par la Commission européenne. Lors de la conférence, le cas d'un groupement de 9 entreprises européennes a été présenté.

Les PME avaient choisi, lors du précédent programme-cadre, de travailler sur le «French paradox», ce phénomène improbable au premier abord, qui fait que les personnes qui consomment modérément du vin rouge sont moins exposées aux maladies cardiovasculaires que les autres. Les entreprises ont réussi à extraire du vin les substances bénéfiques. Ils les proposent aujourd'hui sous forme de compléments alimentaires ou d'aliments enrichis à haute valeur ajoutée pour les consommateurs. Toutes les idées de recherche sont donc encouragées. Luxinnovation se propose d'accompagner les PME dans leurs démarches.

Delphine Dard

e aux abonnés

de l'Opéra™

par les plus grands interprètes!

